



Pôle Citoyenneté et Cohésion Sociale
Direction de l'insertion et de l'habitat

Ref : n°202501_PCCS_DIH_RSA-RE_AAP PM

Contact : yoann.fousset@loiret.fr

Objet : Appel à projets 2024 pour la mise en place d'une plateforme départementale ou de plusieurs plateformes locales de mobilité inclusive sur le territoire du Loiret

Orléans, le **23 JUIN 2025**

Le Président du Conseil départemental,

Vu l'appel à projets 2024 pour la mise en place d'une plateforme départementale ou de plusieurs plateformes locales de mobilité inclusive sur le territoire du Loiret, lancé le 25 octobre 2024 et publié sur le site du Département www.loiret.fr,

Vu les réponses des trois candidats en date du 29 novembre 2024,

Vu l'analyse réalisée par la Direction de l'Insertion et de l'Habitat en lien avec les services de l'État,

CONSIDERANT

Que les réponses apportées par les candidats ne répondent pas pleinement aux critères de sélection de l'appel à projets susmentionné ou ne permettent pas d'assurer la viabilité de l'action.

DECIDE

De déclarer l'appel à projets infructueux.

Pour le Président et par délégation,

Eric COULON
Direction de l'Insertion et de l'Habitat